

TARIFS 2024 RESTAURATION POUR LA PAUSE MERIDIENNE

Tarifs restauration

Les tarifs sont appliqués aux familles domiciliées sur le territoire de la CUGR et hors territoire de la CUGR dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la CUGR

Les tarifs de la pause méridienne sont composés à 65% des frais de garderie et à 35% des frais de repas

1 - Coût du repas basé sur le quotient familial

Tranches quotient familial	Unités d'œuvre	Tarifs 2023	Tarifs rentrée 2024
Moins de 250	à l'unité	2,62 €	2,63 €
250 à 499	à l'unité	3,17 €	3,19 €
500 à 649	à l'unité	3,71 €	3,73 €
650 à 999	à l'unité	4,26 €	4,28 €
1000 à 1149	à l'unité	4,80 €	4,82 €
1150 à 1499	à l'unité	5,35 €	5,38 €
1500 à 1649	à l'unité	5,89 €	5,92 €
1650 à 1999	à l'unité	6,44 €	6,47 €
2000 et +	à l'unité	6,90 €	6,93 €

2-Tarifs spéciaux

Enfants Hors CUGR	à l'unité	Application de la grille selon le quotient familial
Repas si QF non renseigné	à l'unité	Application de la tranche la plus élevée
Enfant PAI dont le repas est fourni par la famille	à l'unité	Application de 65% de la tranche appliquée à la famille
Enfant en famille d'accueil (ASE)	à l'unité	Application de la tranche la plus basse
Adultes	à l'unité	Tarif unique de 5 €

**TARIFS 2024
PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE**

I-ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN /SOIR (à compter de la rentrée scolaire 2024) *		
Les tarifs sont appliqués aux familles domiciliées sur le territoire de la CUGR et hors territoire de la CUGR		
1-Coût basé sur le quotient familial		
Tranches quotient familial	Unités d'œuvre	Tarifs année scolaire 2024/2025
Moins de 500	à la demi-heure	0,53 €
500 à 999	à la demi-heure	0,61 €
1000 à 1499	à la demi-heure	0,70 €
1500 à 1999	à la demi-heure	0,80 €
2000 et +	à la demi-heure	0,94 €
2-Tarifs spéciaux		
Enfants Hors CUGR	à la demi-heure	Application de la grille selon le quotient familial
Etudes surveillées aides au devoirs	à la demi-heure	Application de la grille selon le quotient familial Obligation de rester le temps prévu de l'étude surveillée ou aide au devoirs
Dépassement (enfants récupérés après les heures d'accueil)	à l'unité	15 €
Goûter (pour les pôles qui proposent cette prestation)	à l'unité	Application du tarif facturé par le prestataire
II-ACCUEIL MERCREDI (à compter de la rentrée scolaire 2024) *		
Les tarifs sont appliqués aux familles domiciliées sur le territoire de la CUGR et hors territoire de la CUGR		
1-Coût basé sur le quotient familial		
Tranches quotient familial	Unités d'œuvre	Tarifs année scolaire 2024/2025
Moins de 500	à la demi-journée	3,50 €
500 à 999	à la demi-journée	4,00 €
1000 à 1499	à la demi-journée	4,50 €
1500 à 1999	à la demi-journée	5,00 €
2000 et +	à la demi-journée	5,50 €
Repas	à l'unité	Selon tarif en vigueur pour la restauration
Accueil Périscolaire Matin/Soir	à la demi-heure	Selon tarif en vigueur pour l'accueil périscolaire Matin/Soir

**TARIFS 2024
PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE**

2-Tarifs spéciaux		
Enfants Hors CUGR	à la demi-journée	Application de la grille selon le quotient familial
Dépassement (enfants récupérés après les heures d'accueil)	à l'unité	15 €
III-ACCUEIL EXTRASCOLAIRE/ PETITES ET GRANDES VACANCES HORS SEJOURS, STAGES ET ACTIVITES ADOS (à compter de la rentrée scolaire 2024)*		
Les tarifs sont appliqués aux familles domiciliées sur le territoire de la CUGR et hors territoire de la CUGR		
Ce tarif comprend une sortie locale. Ce tarif ne comprend pas les sorties exceptionnelles.		
1-Coût basé sur le quotient familial		
Tranches quotient familial	Unités d'œuvre	Tarifs année scolaire 2024/2025
Moins de 500	à la demi-journée	3,50 €
500 à 999	à la demi-journée	4,00 €
1000 à 1499	à la demi-journée	4,50 €
1500 à 1999	à la demi-journée	5,00 €
2000 et +	à la demi-journée	5,50 €
Repas	à l'unité	Selon tarif en vigueur pour la restauration
Accueil Périscolaire Matin/Soir	à la demi-heure	Selon tarif en vigueur pour l'accueil périscolaire Matin/Soir
2-Tarifs spéciaux		
Enfants Hors CUGR	à la demi-journée	Application de la grille selon le quotient familial
Dépassement (enfants récupérés après les heures d'accueil)	à l'unité	15 €

* En cas de QF non renseigné, le tarif de la tranche maximale s'appliquera

TARIFS 2024 PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

ACCUEIL PERISCOLAIRE MATIN /SOIR (à compter de la rentrée scolaire 2024)

Les tarifs sont appliqués aux familles domiciliées sur le territoire de la CUGR et hors territoire de la CUGR

Coût basé sur le quotient familial

Tranches quotient familial	Unités d'œuvre	Tarifs année scolaire 2024/2025
Moins de 500	à la demi-heure	0,53 €
500 à 999	à la demi-heure	0,61 €
1000 à 1499	à la demi-heure	0,70 €
1500 à 1999	à la demi-heure	0,80 €
2000 et +	à la demi-heure	0,94 €

pour les tarifs des accueils du matin ou du soir, lorsque l'amplitude horaire de l'accueil ne correspond pas à une ½ heure complète, la proratisation suivante sera appliquée :

pour une amplitude d'accueil de 10 mn : 1/3 du tarif appliqué à la tranche de QF concernée

pour une amplitude d'accueil de 15 mn : 1/2 du tarif appliqué à la tranche de QF concernée

pour une amplitude d'accueil de 20 mn : 2/3 du tarif appliqué à la tranche de QF concernée

pour une amplitude d'accueil de 25 mn : 5/6 du tarif appliqué à la tranche de QF concernée

Quel que soit le moment du dépôt ou de la reprise de l'enfant pendant les amplitudes énoncées ci-dessus (soit 10, 15, 20, 25, 30 minutes), toute amplitude commencée sera facturée intégralement à la famille.

Tarifs spéciaux

Enfants Hors CUGR	à la demi-heure	Application de la grille selon le quotient familial
Etudes surveillées aides au devoirs	à la demi-heure	Application de la grille selon le quotient familial Obligation de rester le temps prévu de l'étude surveillée ou aide au devoirs
Dépassement (enfants récupérés après les heures d'accueil)	à l'unité	15 €
Goûter (pour les pôles qui proposent cette prestation)	à l'unité	Application du tarif facturé par le prestataire